EXPLOITATION

Réduction des odeurs et des émissions

Odeurs générées par l'élevage: économiser du temps, de l'énergie et de l'argent tout en préservant l'environnement grâce à des mesures préventives.

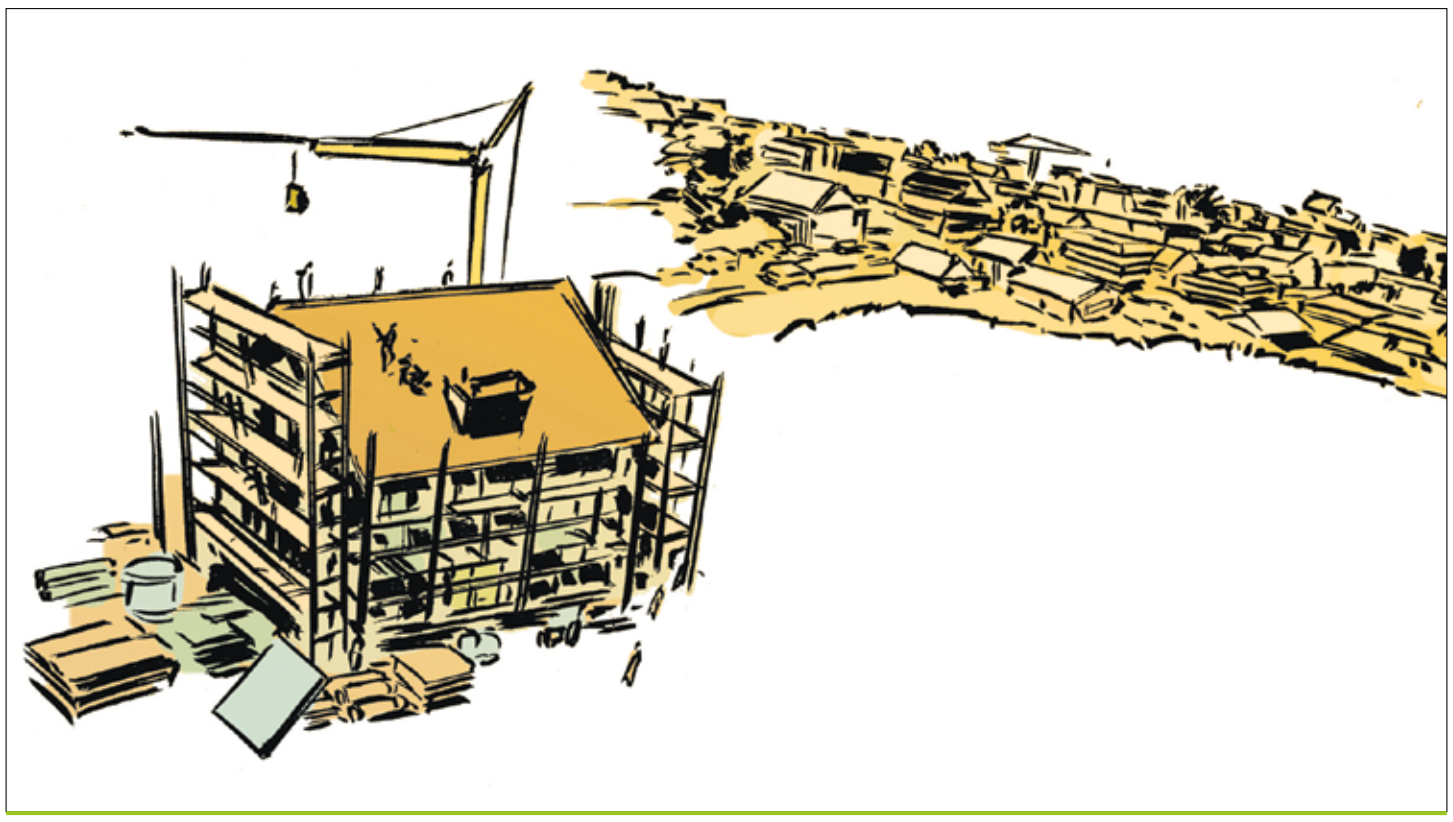

Les émissions d'odeurs altèrent la qualité de vie. MELK THALMANN

Emissions d'ammoniac et nuisances olfactives: deux défis considérables pour l'agriculture dans une Suisse densément peuplée. Ces deux phénomènes sont liés: l'élevage d'animaux de rente constitue en effet la principale cause, tant des émissions d'ammoniac que des odeurs. Bien qu'il s'agisse de deux processus distincts, il existe néanmoins un grand nombre de mesures permettant de réduire à la fois les émissions d'ammoniac et le développement d'odeurs désagréables.

Eviter les surfaces inutilement souillées

L'espace de détention des animaux ne doit pas être plus grand que nécessaire, mais il doit leur garantir un bien-être

optimal. Cela se traduit, par exemple, par une bonne luminosité, des couloirs sans passages étroits ni impasses, une aire d'alimentation munie de séparations, un revêtement de sol antidérapant et un climat d'étable adéquat. Interdire l'accès à l'aire d'exercice nettoyée pendant la période de pâture et disposer de flexibilité pour subdiviser la stabulation, afin d'adapter l'espace disponible au nombre d'animaux, permettent de réduire la surface génératrice d'émissions d'odeurs et d'ammoniac.

Aires de circulation propres: trois avantages

Les mesures visant à maintenir propres les aires de circulation ont trois effets positifs: elles réduisent les pertes d'ammoniac ainsi que les odeurs et elles sont bénéfiques pour les onglons. Des surfaces avec une pente transversale et des rigoles de récupération de l'urine qui sont régulièrement raclées, une aire d'alimentation surélevée munie de séparations et, plus généralement, le nettoyage fréquent de toutes les surfaces, constituent des mesures appropriées dans l'élevage bovin. En élevage porcin, le maintien de températures basses dans la porcherie en plaçant la prise d'air dans une zone ombragée, les porcheries ventilées naturellement avec des zones de microclimat ou l'installation d'une amenée d'air frais à faible impulsion contribuent à réduire les émissions.

Fosses à purin couvertes

Que l'on utilise une bâche flottante, une couverture rigide en béton ou un toit conique, couvrir les fosses à purin permet de réduire considérablement les pertes d'ammoniac comparativement aux réservoirs ouverts ou aux couvertures perforées. De plus, les odeurs émises sont moindres.

Epuration de l'air vicié

La mesure permettant d'obtenir le meilleur effet contre les odeurs et l'ammoniac est l'épuration de l'air vicié en trois étapes, comprenant un lavage à l'eau, un lavage chimique et une biofiltration. Le filtre biologique est principalement adapté à l'élimination des odeurs, alors que le lavage chimique est le plus efficace pour l'élimination de l'ammoniac. L'épuration nécessite donc plusieurs étapes s'il s'agit d'éliminer en même temps l'ammoniac et les odeurs. L'efficacité des installations d'épuration de l'air vicié n'est toutefois satisfaisante que dans les locaux de stabulation avec ventilation forcée, c'est-à-dire dans les zones où l'air vicié peut être entièrement collecté.

Limitation des émissions

Même dans les zones rurales, l'utilisation de rampes d'épandage à tuyaux souples (pendillards) ou semi-rigides avec socs est devenue incontournable à proximité des zones d'habitation. On ne peut plus se permettre à l'heure actuelle de nuire à l'image de l'agriculture en provoquant des plaintes en raison d'odeurs liées à l'épandage de lisier au moyen de déflecteurs ou de buses de projection. En outre, la Confédération soutient au moyen des contributions à l'efficience des ressources les procédés d'épandage réduisant les émissions en vue de diminuer les pertes d'ammoniac.

Economiser du temps et de l'argent

Le rapprochement progressif des zones d'habitation et des exploitations agricoles entraîne un potentiel accru de conflits lié aux odeurs. Les mesures préventives peuvent éviter des démêlés onéreux et de longue haleine, mettant les nerfs à vifs, tout en contribuant à réduire les pertes d'ammoniac. Lors de la construction de nouveaux bâtiments, on peut prévenir efficacement les problèmes d'odeurs en prenant en compte les caractéristiques du site, notamment les flux d'air, et en respectant les distances.

Il vaut la peine d'être prévoyant

Un exemple du canton de Thurgovie montre comment une exploitation a réussi à apaiser une série de plaintes relatives aux odeurs, contribuant ainsi également à réduire les émissions d'ammoniac. A l'occasion d'un agrandissement de sa porcherie d'engraissement visant à augmenter la place disponible par animal, Peter Daepp a prévu dès le départ la mise en place d'un laveur d'air biologique. L'installation a passé le test le plus délicat cet été: «Malgré la chaleur, il n'y a plus eu aucune plainte déposée auprès de la commune», indique-t-il. Parmi les effets secondaires souhaités, l'exploitation contribue ainsi à la réduction des pertes d'ammoniac.

Diversité d'odeurs

En production animale, les substances odorantes se présentent sous forme de mélanges complexes de quelque 150 gaz présents à l'état de traces en concentrations diverses. Les plus abondants sont l'ammoniac, les amines, les sulfures d'hydrogène, les thiols et les acides gras. Suivant l'espèce animale et le système de détention, les odeurs émises présentes des différences qualitatives.

Les odeurs sont par conséquent difficiles à déterminer au moyen d'appareils de mesure. Le meilleur détecteur reste encore et toujours l'odorat humain.

SIBILLE JENNI
ET ANNELIES UEBERSAX, AGROFUTURA
BEAT STEINER, AGRIDEA

SUR LE WEB
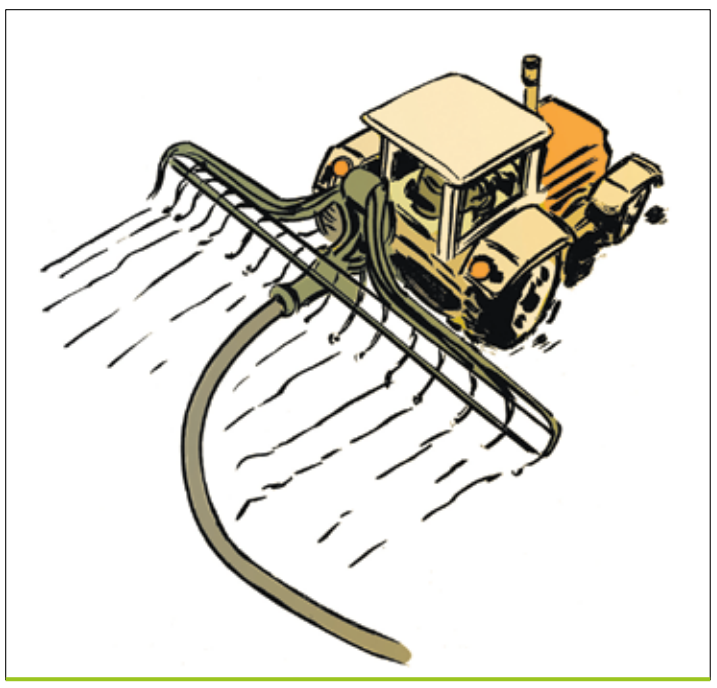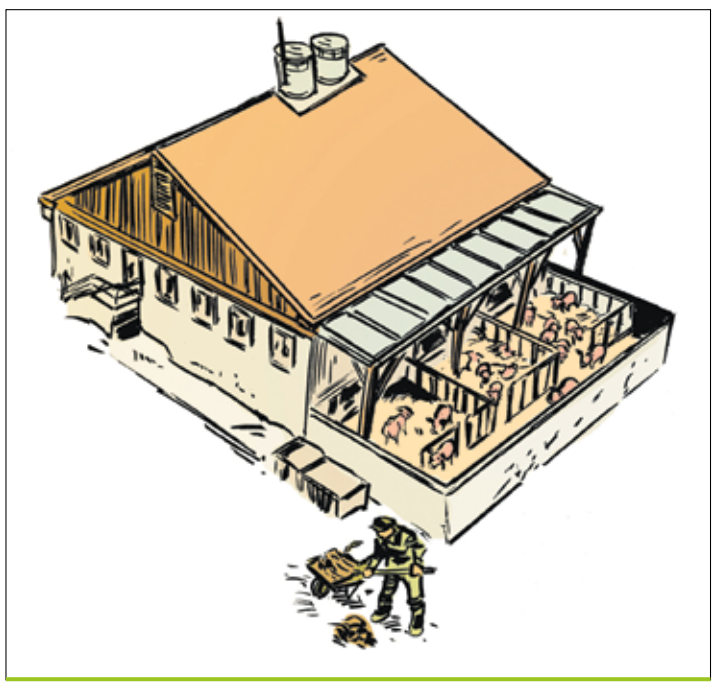
www.ammoniac.ch
Pour des informations détaillées sur les mesures présentées.